

209C0583
FR0000121568-FS0248

28 avril 2009

Déclaration de franchissement de seuils (article L. 233-7 du code de commerce)

CLUB MEDITERRANEE

(Euronext Paris)

Par courrier du 27 avril 2009, complété par un courrier du 28 avril, la société GLG Partners LP (2nd Floor, 1 Curzon Street, Londres W1J 5HB, Royaume Uni), agissant pour le compte de fonds dont elle assure la gestion, a déclaré, à titre de régularisation, avoir franchi en baisse, le 27 mars 2009, les seuils de 10% du capital et des droits de vote de la société CLUB MEDITERRANEE et détenir à cette date, 1 902 200 actions CLUB MEDITERRANEE représentant autant de droits de vote, soit 9,82% du capital et 9,58% des droits de vote de cette société (1).

Ce franchissement de seuils résulte d'une cession d'actions CLUB MEDITERRANEE sur le marché.

Par ailleurs, le déclarant a précisé détenir au 28 avril 2009, 1 906 971 actions CLUB MEDITERRANEE représentant autant de droits de vote, soit 9,84% du capital et 9,61% des droits de vote de cette société (1).

(1) Sur la base d'un capital composé de 19 377 905 actions représentant 19 850 645 droits de vote.